

« dans un vase où chacun des convives va boire à son tour. Le supplicé ne pousse pas un cri, pas une plainte, et les bourreaux sont si acharnés à leur proie, si enivrés de leur affreux breuvage qu'il n'en laissent rien perdre. » (*Journal du Désert*, p. 82).

C'est que le pardon n'est point un fruit naturel du cœur humain, qui, après l'offense, s'il n'écoule que sa propre impulsion, ne trouvera jamais rien de si raisonnable que la haine, ni de si juste que la vengeance. La charité vient de Dieu et n'est point de l'homme : « Trompés par la plus heureuse des habitudes, dit admirablement M. de Maislre, nous regardons souvent la morale évangélique comme *naturelle*, elle n'est que *naturalisée*. »

Mais je m'aperçois qu'ayant promis un récit, je disserte au lieu de raconter. J'ai donc besoin de justifier les considérations épisodiques dans lesquelles je viens d'entrer, en faisant voir, par le but que je me suis proposé, qu'elles ne sont point tout à fait un hors d'œuvre.

J'ai voulu ne laisser à la pauvre Sardaigne, si calomniée, si peu connue et si digne de l'être, que la seule part qui puisse légitimement lui être imputée (part, hélas! trop grande encore!) dans le reproche sans cesse reproduit contre elle, et qui, supposant dans le caractère de ses habitants des instincts contraires aux lois de la civilisation qui ne s'y rencontrent sous aucun rapport, tendraient à faire du crime anli-social de *vendetta*, comme un crime caractéristique et à elle propre. Ce reproche, en marquant le front de l'hospitalière Ichnusa (1) du signe dont fut marqué le front de Caïn, dénaturerait complètement, s'il devait prévaloir, la vraie physionomie morale de cette terre généreuse, et la mettrait au ban des peuples civilisés, par la moins soutenable des injustices. J'ai donc

(1) Premier nom de l'île de Sardaigne.